

## **ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021**

*Du mardi 1er septembre 2020 au mardi 6 juillet 2021*

L'ALSH est ouvert :

- ↪ **En périscolaire**, jusqu'au mardi 6 juillet 2021.  
(lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- ↪ **Les mercredis** de l'année scolaire, jusqu'au mercredi 30 juin 2021.

### ***LES INSCRIPTIONS SERONT OUVERTES :***

- ***Par mail UNIQUEMENT : du Mercredi 15/07 au Vendredi 24/07 à l'adresse suivante : [alsh@chanceauxsurchoisille.fr](mailto:alsh@chanceauxsurchoisille.fr)***
- ***En présentiel UNIQUEMENT à l'ALSH Enfance dans la salle des Jaunes :  
Mardi 25 août 2020 de 10h00 à 16h00  
& Mercredi 26 août 2020 de 14h00 à 18h30***

***Aucune réservation ou inscription ne sera prise par téléphone ou en-dehors des dates d'inscriptions.***

***Les inscriptions ne seront validées que si la Fiche Famille + la Fiche Enfant sont redonnées complétées et signées.***



**Pour les inscriptions en présentiel du mois d'Août (pas par mails), l'accès se fera par le portail de l'école élémentaire.**

**Port du masque obligatoire.**

- ↪ **Pour les accueils périscolaires** : Les inscriptions se font à l'année ou au mois. Elles sont closes une semaine avant la venue de l'enfant. Toutes les inscriptions faites sont dues, à l'exception des cas mentionnés au règlement intérieur (*Délais de modifications ou d'annulations jusqu'à 8 jours avant la venue de l'enfant, maladie de l'enfant, ...*).

🕒 L'accueil de loisirs est ouvert :

- Le matin : 7h30 - 8h30
- Le soir : 16h30 - 18h30

↳ **Pour les Mercredis** : Les inscriptions se font à l'année ou au mois. Elles sont closes le mercredi avant la venue de l'enfant. Toutes les inscriptions faites sont dues, à l'exception des cas mentionnés au règlement intérieur (*Délais de modifications ou d'annulations jusqu'à 8 jours avant la venue de l'enfant, maladie de l'enfant, ...*).

🕒 L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30, avec trois modes d'inscriptions possibles :

- Journée avec repas : temps d'accueil de 7h30 à 9h00 puis de 17h00 à 18h30
- Matin avec repas : temps d'accueil de 7h30 à 9h00 puis de 13h20 à 13h30
- Après-midi avec repas : temps d'accueil de 11h45 à 11h55 puis de 17h00 à 18h30

### MODALITÉS ADMINISTRATIVES :

Un dossier complet doit être constitué lors de la première inscription.

➤ Les familles ayant fréquenté la structure sur l'année scolaire 2019/2020 doivent remplir **UNIQUEMENT la fiche enfant et la fiche famille**.

**Une fiche individuelle d'inscription, doit être complétée en plus du dossier administratif.**

Les documents 2020-2021 peuvent être téléchargés sur le site [www.chanceauxsurchoisille.fr](http://www.chanceauxsurchoisille.fr);  
(Vivre à Chanceaux ; Enfance et ados ; ALSH ENFANCE)

Les frais de dossier sont facturés une fois par an et par famille. Ils s'élèvent à 5 € pour les familles de la commune et 10 € pour les extérieurs.

Les familles résidant hors commune sont facturées au Quotient Familial et majorées de 50%.

Quotient familial	Taux d'effort pour une journée de 11h	Taux d'effort pour le mercredi 6h45	Taux d'effort pour le mercredi 6h00	Taux d'effort pour une heure périscolaire	Taux d'effort pour une journée de camp 10h
0 à 600 €	0,68 %	0,42 %	0,37 %	0,07 %	0,85 %
601 € à 670 €	0,83 %	0,51 %	0,45 %	0,11 %	1,20 %
671 € à 770 €	0,98 %	0,60 %	0,53 %	0,13 %	1,43 %
>771 €	1,31 %	0,80 %	0,71 %	0,16 %	1,96 %
Plancher	2,75 €	1,69 €	1,50 €	0,39 €	3,98 €
Plafond	15,46 €	9,49 €	8,43€	1,73 €	21,83 €

**BONNE ANNÉE PARMI NOUS !!!**



Contacts ALSH Enfance : Directeur Gaël LE BRAS : [alsh@chanceauxsurchoisille.fr](mailto:alsh@chanceauxsurchoisille.fr) Tél : 02 47 55 18 88